

**COMMUNE  
de  
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

**SECRETARIAT**

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 26 juin 2008

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-**

**SEANCE DU 30 JUIN 2008.-**

«Titre» «Nom»,  
«Fonction»,

Nous vous proposons de porter le point complémentaire ci-après à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal n° 6 du lundi 30 juin 2008 :

**ORDRE DU JOUR.-**

**SEANCE PUBLIQUE :**

**Convention de trésorerie entre la Commune et le Centre Public d'Action Sociale.-**

Le retard dans le versement des diverses subventions et les avances consenties ne permettent pas au Centre Public d'Action Sociale de maintenir une trésorerie positive.

Les dépenses entraînées par ce déficit chronique de trésorerie sont particulièrement lourdes, de l'ordre de 34.000,00.- € pour l'exercice 2007.

Suite au prêt d'aide extraordinaire consenti par le Centre Régional d'Aide aux Communes, la Commune dispose actuellement d'excédents de trésorerie.

Le revenu produit par le placement à terme de ces excédents est bien inférieur aux dépenses du Centre Public d'Action Sociale pour faire face à ses besoins de trésorerie.

Il est de bonne politique et de saine gestion de permettre à la Commune de combler, au moins partiellement, le déficit de trésorerie du Centre Public d'Action Sociale et d'ainsi alléger les charges de ce dernier et, partant, l'intervention communale.

Ce projet fait l'objet de recommandations du Centre Régional d'Aide aux Communes.

Nous vous proposons d'adopter cette convention.

\*\*\*\*\*

La Secrétaire communale a.i.,

Le Bourgmestre,

N. SMET

J. FAUCONNIER